

Les frais cachés liés aux partitions papier dans l'univers symphonique

Rapport tiré de l'audit d'un orchestre symphonique sur la saison 2015-16

Introduction

Dans un orchestre symphonique, le poids financier lié aux partitions papier n'est pas aisément identifiable : d'une part, ces dépenses sont souvent noyées dans les frais généraux, d'autre part, certaines dépenses ne sont pas prises en compte et intégrées comme telles dans les budgets. Afin d'avoir une idée plus précise des « frais liés aux partitions papier », l'équipe Newzik a passé plus d'un mois en immersion totale dans le service comptabilité d'un orchestre symphonique. Nous avons passé en revue chacune des factures liées de près ou de loin aux partitions et avons interrogé le bibliothécaire sur la répartition exacte de son temps de travail. Les chiffres sont marquants.

Il est important de souligner que ces données ne sont pas à prendre comme une « donnée sèche » généralisable car elles sont propres aux spécificités de l'orchestre audité. En effet, de nombreuses variables sont à prendre en compte : le nombre de représentations, de musiciens, la proportion de partitions louées et achetées... Au travers de ce rapport, nous avons tenté, en toute transparence, de mettre en exergue les frais cachés liés au papier - frais qui pourraient être réduits, voire même éliminés par l'intervention du numérique.



35 218€

pour la saison 15-16

Ce montant correspond aux frais papier de l'orchestre audité.

Cet orchestre est constitué de 80 musiciens et de deux bibliothécaires.

Notre analyse se porte sur la saison 2015-16.

Lors de cette saison, la parthotèque a loué 18 œuvres et en a acheté 12. L'orchestre a joué 132 fois. Le budget annuel avoisine les 18M€.

1. Coûts du papier à la parthotèque - 18 339€

18 339€ ont été dépensés en photocopies et impressions.

2. Coûts en ressources externes - 10 597€

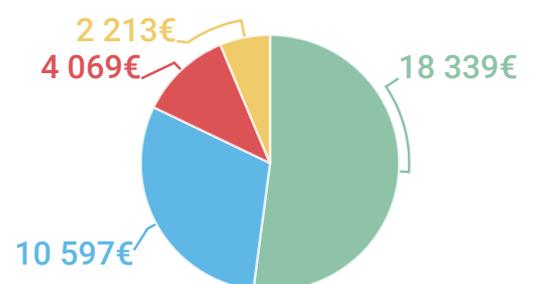
10 597€ ont été dépensés dans le recours ponctuel à des ressources externes afin d'aider à reporter manuellement des coups d'archet.

3. Frais de commande des partitions - 4 069€

4 069€ ont été dépensés dans des frais postaux et renouvellement de partitions usitées.

4. Frais de stockage des partitions - 2 213€

2 213€ ont été dépensés dans la location d'un espace de stockage supplémentaire, en dehors des murs de l'orchestre.



● Parthotèque

● Ressources externes

● Commandes ● Stockage

1. Coûts papiers à la parthotèque - 18 339€ / saison 15-16



Photocopieuse - 10 260€

La reprographie fait partie des postes de dépenses les plus lourds. Ici, l'orchestre audité a imprimé plus de 57 000 pages principalement dans le but de fournir aux musiciens des copies-maison. La photocopieuse étant louée, l'orchestre s'est vu payer 0,18€ par page imprimée. Ce qui conduit à un montant total de 10 260€.



Frais d'impression externalisés - 3 222€

L'orchestre a également dépensé plus de 3 222€ en externalisant le service d'impression lorsque la demande en impression dépassait les capacités techniques et humaines de la parthotèque (impression de partitions pour chorale).



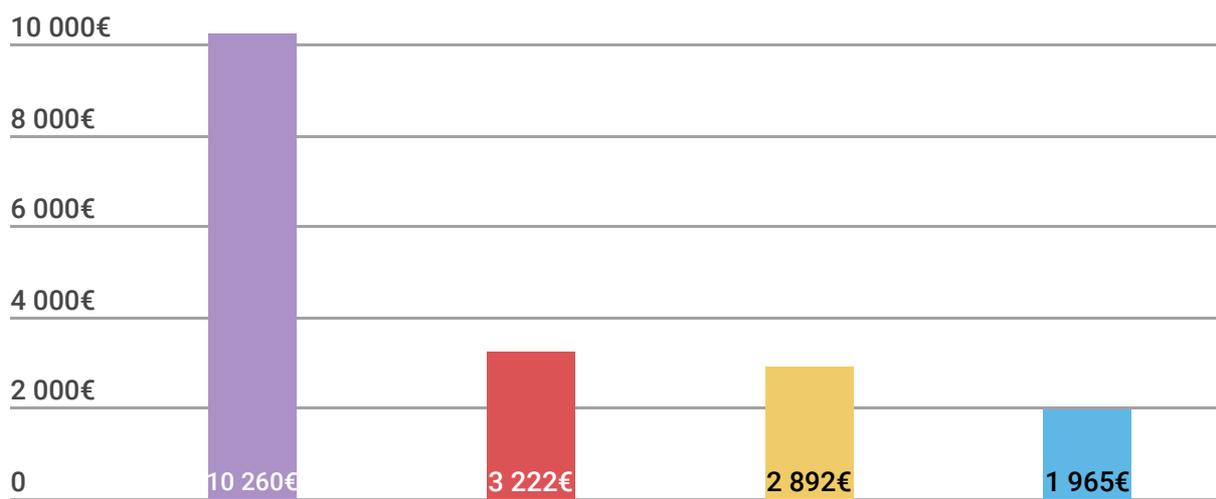
Matériels papier - 2 892€

L'achat de feuilles et de matériels associés a engendré une dépense non négligeable de 2 892€. Cela inclut principalement les paquets de feuilles (A4, B4, A3), classeurs et matériels d'archivage.



Encre, recyclage et frais de réparations - 1 965€

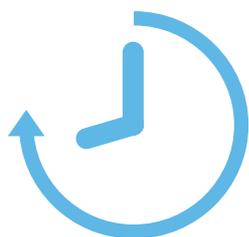
Enfin, la consommation significative d'encre, le besoin fréquent de maintenance et les frais de recyclage ont généré une dépense de 1 965€.



● Photocopieuse ● Frais d'impression externalisés ● Matériel papier

● Encre, recyclage et frais de réparations

2. Coûts en ressources externes - 10 597€ / saison 15-16

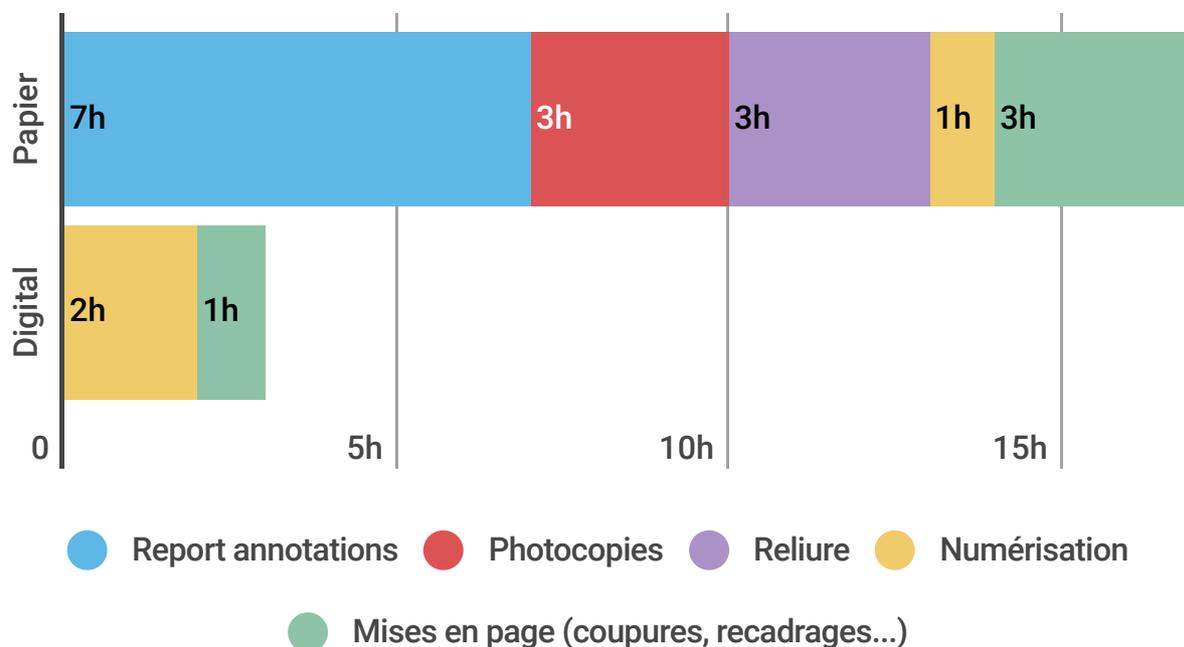


698

Heures

Le temps passé à manipuler, éditer, reporter des coups d'archet sur les partitions est aussi une composante majeure dans la détermination des coûts liés au papier. Lors des périodes les plus chargées, l'orchestre audité nous a partagé avoir dû faire appel à des ressources externes afin de soulager l'équipe permanente de la bibliothèque, dépassée dans la gestion des reports de coups d'archet, photocopies de partitions, reliures, numérisation des parties pour cordes... Recourir à ces ressources externes et ponctuelles a coûté à l'orchestre 10 597€, soit 698 heures de présence.

Afin de mieux comprendre comment la parthotèque répartit son temps de travail, nous avons fait l'exercice de calcul précis sur une œuvre du répertoire de l'orchestre audité et demandé au bibliothécaire de faire le même exercice en utilisant des partitions numériques.



Basé sur l'analyse Newzik réalisé durant la préparation de la pièce Bolero de Ravel.

3. Frais de commande de partitions - 4 069€ / saison 15-16

L'achat et la location du matériel constituent un poste de dépense majeur à la parthothèque. Durant la saison 2015-16, l'orchestre audité a acheté 12 jeux complets de partitions et en a également loué 18. En décortiquant les factures correspondantes, la somme des coûts d'achats et locations a culminé à 26 361€. La décomposition ci-dessous explique comment plus de 15% de ces coûts – soit environ 4 069€ – ne sont liés qu'aux contraintes structurelles inhérentes à la rigidité du papier. Une analyse poussée révèle en effet que les commandes du matériel comportent le rachat de partitions obsolètes et usitées, des demandes ponctuelles de versions transposées, mais surtout de conséquents frais postaux...



Frais de transport - 3 159€

Ces frais comptent de fait pour environ 10% du prix du matériel, soit dans ce cas précis pour 3 159€.



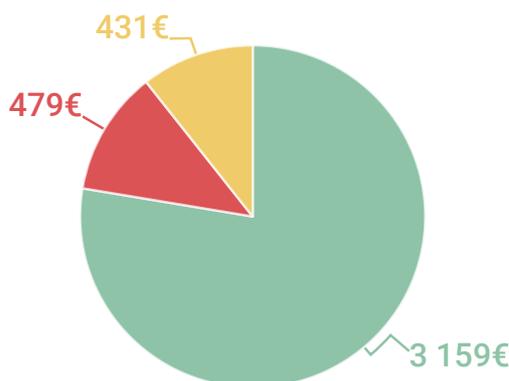
Frais de remplacements - 479€

Trois commandes "extras" ont été effectuées par l'orchestre audité en raison du caractère illisible et usitée des partitions en parthotèque.



Demande de versions transposées - 431€

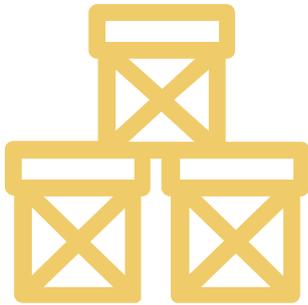
Deux œuvres vocales ont été achetées avec différentes options de tonalité en raison des contraintes imposées par le soliste.



● Frais de transport ● Frais de remplacements

● Demande de versions transposées

4. Frais de stockage des partitions - 2 213€ / saison 15-16



La conservation d'une banque de partitions pour un orchestre symphonique nécessite une capacité physique de stockage importante. Il n'est pas rare de constater que certains orchestres sont contraints de louer des espaces supplémentaires pour archiver des classeurs non utilisés lors de la saison courante.

Dans le cas de notre orchestre audité, le coût lié au stockage supplémentaire a atteint 2 213€ lors de la saison 2015-16.

Conclusion

Au travers de cette analyse, nous avons tenté de réunir et mettre à jour les postes de dépenses jamais calculés voire même insoupçonnés liés au temps et moyens nécessaires pour préparer dûment des jeux partitions papier pour tous les musiciens.

L'idée d'un passage au numérique pour diminuer ces coûts n'est pas nouvelle.

En 2012 déjà, l'*Orchestre Philharmonique de Bruxelles* avait mené une analyse - en collaboration avec Samsung - déclarant que la transition vers les partitions numériques permettrait à l'orchestre d'économiser environ 22 132 € par an.

Ces avantages financiers ne pourront être perçus que progressivement, le papier et le numérique continuant de coexister pendant encore plusieurs années.

Enfin, cette transition du papier au numérique doit faire l'objet d'une navigation prudente et progressive pour éviter tout blocage opérationnel. Des formations sur-mesure pour les membres de l'orchestre et surtout leurs bibliothécaires seront déterminantes pour une préparation productive et une transition en douceur.



NEWZIK

Ce rapport a été réalisé par la société Newzik. Newzik fournit la technologie et les services de conseil nécessaires pour aider les orchestres à passer à l'ère numérique. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter aazoulay@newzik.com.

